

LE GABAS À LA LOUPE

Dans le cadre de l'Éco-Parlement des Jeunes, nous découvrons notre environnement proche. Nous rencontrons des acteurs professionnels de l'environnement et nous nous exprimons pour donner notre avis.

À travers nos observations, nos envies et notre vote, nous avons orienté notre projet sur le Gabas, une rivière qui traverse notre village. Au fur et à mesure de nos travaux, nous avons affiné notre recherche sur la santé du Gabas.

Nous sommes 24 élèves de l'école de Sedzère qui se situe à 7 kilomètres de Morlaàs au nord-est de Pau. La commune s'étend sur 12.59 km² et regroupe 407 habitants : c'est un village rural !

Le guide de l'observateur

L'observateur doit avoir comme compétences :

- Être silencieux pour ne pas faire fuir les animaux qu'on observe.
- Attentif pour pouvoir repérer un animal qui se camoufle.
- Calme pour rester attentif.
- Patient car les animaux n'apparaissent pas quand on le souhaite.
- Courageux pour vaincre ses phobies.

L'observateur doit avoir du matériel adapté, comme :

- Des jumelles pour grossir ce qu'on observe.
- Une boussole pour s'orienter.
- Une carte pour se diriger et se situer.
- Des bottes pour traverser une rivière.
- Un appareil photographique pour garder une trace de nos — observations.
- Une boîte loupe pour grossir les petits insectes.
- Des clés de lecture pour identifier ce que l'on observe.
- Un thermomètre et autres objets de mesures pour quantifier des grandeurs indispensables
- Une épuisette pour pêcher dans les cours d'eau.

Il doit avoir des connaissances sur les habitats naturels, ses dangers comme ses atouts.



Les feuilles et la souche

Un après-midi, la classe est partie avec Caroline, l'animatrice nature, à la recherche de feuilles d'arbres.

« Avant de partir, elle nous a donné des boîtes-loupes et des clés de détermination pour identifier les insectes que nous pourrions croiser. Il y en avait tout un tas avec leur nom sur cette fiche. » Sur la route, les élèves ont trouvé une souche, ils se sont demandés : « Y a-t-il de la vie à l'intérieur ? » Pour y répondre, ils ont cherché des insectes en soulevant des morceaux de bois mort. « Finalement c'était très habité ! Il y avait des vers, des cloportes et pleins d'autres insectes. »

Ensuite les éco-parlementaires ont continué vers un petit chemin de terre près du Gabas. Là ils ont découvert des plantes toxiques. Caroline leur a alors expliqué que souvent les plantes rouges étaient toxiques. La classe a aussi remarqué des champignons et « nous ne les avons pas écrasés car ils étaient peut-être rares ou comestibles ». De retour les écoliers ont donné leurs feuilles à Caroline et elle leur a déterminé les familles correspondantes, comme le chêne ou le bouleau. Ce qui nous a permis d'aborder la notion de classification des espèces. « Suite à cette première sortie, nous avons pu constater que notre environnement proche était vivant, probablement est-il en

bonne santé ? » En tout cas rien d'incohérent n'est venu alimenter la réflexion. Les analyses que nous ferons par la suite confirmeront nos premières idées.

Les oiseaux

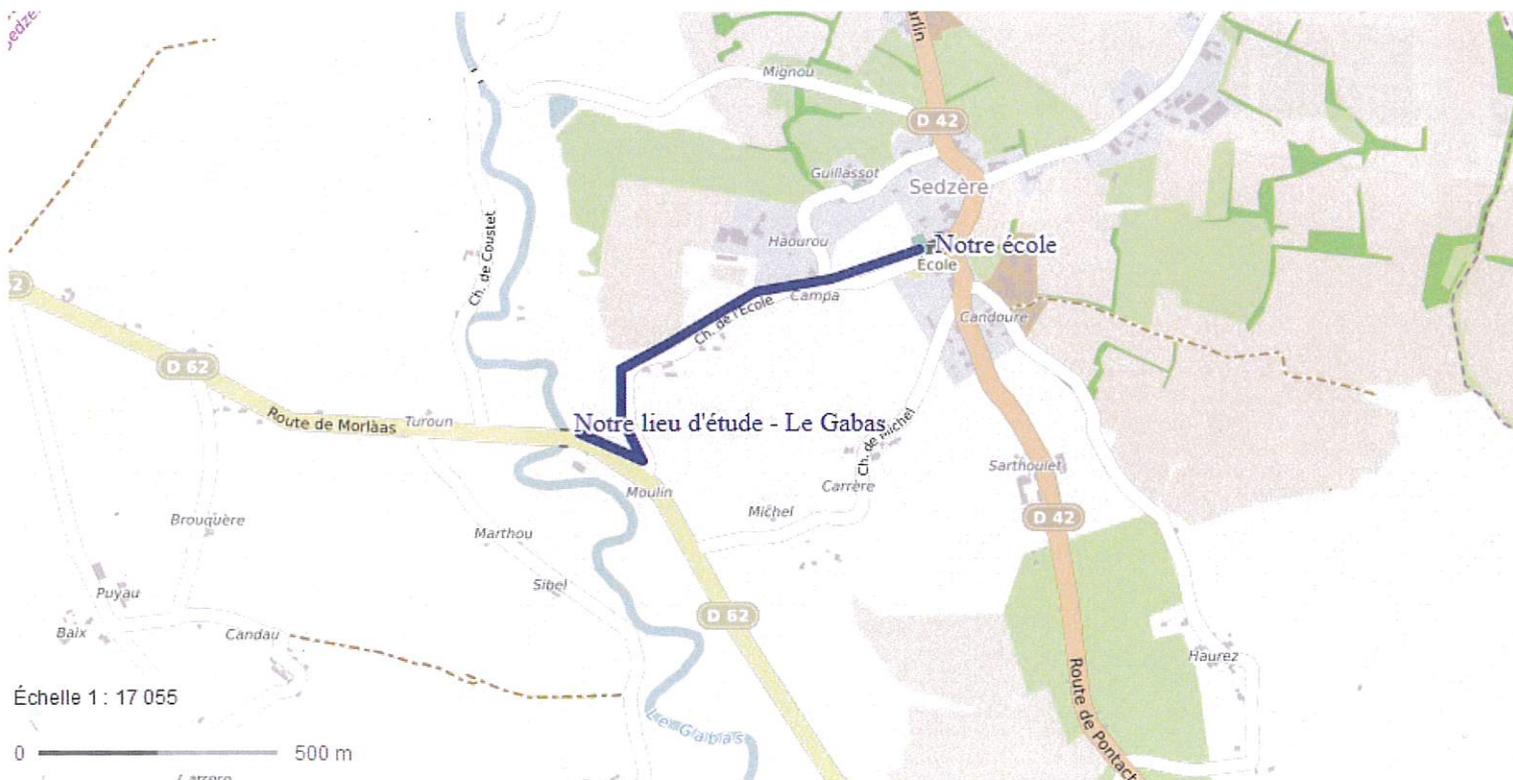
Le 9 janvier, la classe de CM1/CM2 est partie observer les oiseaux au bord du Gabas.

Pour préparer les observateurs en herbe, Caroline a montré des oiseaux d'eau comme : le héron cendré, le cincle plongeur, la bergeronnette des ruisseaux...

« Il y a un lien entre ces oiseaux et l'eau. Par exemple, le martin pêcheur peut aller pêcher sous l'eau. Il plonge sous l'eau pour attraper sa proie. »

Puis les écoliers ont été initiés à l'utilisation des outils qui allaient être à leur disposition : les jumelles, les clés d'aide à la reconnaissance des oiseaux grâce aux ailes, au vol, à la forme du bec, des plumes ... Pour finir elle a donné une fiche des parties de l'oiseau qu'il fallait remplir. Par groupes de quatre, les élèves étaient équipés avec les outils et se sont mis en place le long du Gabas.

La patience était de mise, car pour attendre les oiseaux, il a fallu rester sans bouger très longtemps !



Situation géographique de Sezdère

INTERVIEW



Bonjour Monsieur Lucien Larroze. Vous êtes le Maire, nous venons vous interviewer dans le cadre de l'Éco-Parlement des Jeunes. Afin de nous aider à comprendre notre environnement. Nous vous remercions d'avoir accepté de répondre à quelques questions.

Depuis quand habitez-vous à Sedzère ?

L.L. : Ma famille habite Sedzère depuis une cinquantaine d'années. En ce qui me concerne, j'ai été militaire et suis revenu à Sedzère depuis une vingtaine d'années.

En quelle année avez-vous été élu maire ?

L.L. : J'ai été élu maire la première fois en 2008 !

Avez-vous vu des changements sur l'environnement depuis votre arrivée ?

L.L. : Il y a eu forcément des changements parce qu'il y a plus de sensibilisation aujourd'hui sur les problématiques d'environnement. Il y a donc eu des améliorations sur les comportements des gens mais il reste, hélas beaucoup à faire !

DU MAIRE

Vérifiez-vous si l'environnement est respecté? Y a-t-il des problèmes environnementaux dans Sedzère?

L.L. : En général l'environnement est respecté, mais il y a encore des individus qui s'affranchissent des consignes et qui jettent leurs ordures, leurs papiers un peu n'importe où, notamment au point d'apport volontaire! C'est l'endroit où il y a les containers à poubelles et pour le verre. Par exemple, les gens déposent leurs cartons à côté des containers parce qu'ils ont la flemme de plier ou déchirer leur carton pour les mettre dans les poubelles, alors ça traîne à côté! Quand il fait beau c'est embêtant, mais quand il y a du vent ou qu'il pleut c'est plus embêtant car les déchets s'envolent ou se dégradent et on les retrouve un peu partout dans la nature. Mais en général, on peut dire que c'est respecté!

Comment faites-vous pour les résoudre?

L.L. : Pour résoudre ces problèmes, chaque année on édite un bulletin municipal où on rappelle, tous les ans depuis que je suis maire, les consignes de tri pour les ordures ménagères, le fonctionnement du point d'apport volontaire, les horaires des déchetteries d'Arrien, de Morlaàs. On essaie de sensibiliser les gens mais les irréductibles restent toujours les mêmes.

Comment faites-vous pour vérifier s'il y a de la pollution dans le village, dans les forêts ou dans le Gabas?

L.L. : Tous les matins je promène mes chiens sur des circuits différents et je regarde s'il y a des dépôts sauvages. Si j'en vois, je les relève de façon à ce que cela ne traîne pas trop longtemps dans la nature. Il y en a quand même qui y reste, notamment les déchets verts! Quant à la pollution dans le Gabas, ce n'est pas du ressort du maire, cela relève de la direction départementale des services vétérinaires qui de temps en temps font des prélèvements pour vérifier la pollution du Gabas. Mais quand quelqu'un dépose des déchets en bordure du Gabas, ça

peut tomber dans l'eau alors quand on peut l'enlever on le fait au plus tôt!

Avez-vous pris des arrêtés pour le respect de l'environnement?

L.L. : Non, je n'en ai pas pris personnellement d'arrêtés, mais il y en a. Ils sont préfectoraux ou de l'intercommunalité. Je n'ai pas encore été confronté à une situation qui le nécessite.

Les déchetteries n'ont pas toujours existées, y a-t-il eu des décharges dans le village, si oui pourquoi ont-elles été enlevées et stoppées?

L.L. : Dans le temps, il n'y avait pas de déchetterie. Il y avait des endroits dédiés que l'on appelé décharges publiques. Depuis 2010, la Communauté de Commune de Morlaàs et maintenant la nouvelle du Nord Est Béarn, a pris en charge la résorption de ces décharges. À Sedzère, il y en avait 3 importantes situées en bordure de route dans des combes. Il y avait des bouteilles à la carcasse de voiture. Avec les pluies, cela partait dans la nature! Des entreprises spécialisées ont trié, ça a coûté beaucoup d'argent en partie payé par la commune et le reste par la Communauté de Communes. Aujourd'hui il n'y a plus de décharge sauvage sur la commune!

Y a-t-il des contrôleurs qui vont vérifier les permis de pêche, de chasse et la pollution? Est-ce la responsabilité du maire?

L.L. : Il y a des contrôleurs qui vérifient, garde-pêche, garde-chasse des fédérations. Pour la pollution, c'est toujours la direction départementale des services vétérinaires. Ils viennent contrôler s'il n'y a pas de pollution de manière périodique. Elle se voit de différente façon, par exemple des poissons qui ont le ventre en l'air donc il y a quelque chose qui ne va pas et il faut remonter à la source pour savoir d'où ça vient de façon à arrêter la pollution. Ces personnels sont gérés par la préfecture ou les associations de

pêche ou de chasse et font le nécessaire.

En février il y a eu un incident sur une cuve de lisier, y a-t-il eu une incidence sur le Gabas?

L.L. : En février, il y a une vanne d'une cuve à lisier qui s'est rompue. Environ 300 m³ se sont déversés dans le fossé, puis les ruisseaux qui alimentent le Gabas. Forcément il a été pollué. De suite l'agriculteur a prévenu les pompiers, la police de l'eau et des rivières, la DDTP. Ils sont venus avec les services vétérinaires. Il y a eu immédiatement des travaux de faits par l'agriculteur afin de limiter les dégâts. Il a creusé une fosse dans un champ et une rigole de manière à détourner le lisier pour éviter une grosse pollution. Mais il a quand même eu du lisier dans le Gabas. Les contrôles qui ont été faits toutes les 6 heures pendant 24h puis toutes les 24h pendant 8 jours, ont donné une légère pollution qui s'est estompée. Il n'y a pas eu d'incidence majeure sur le Gabas.

